

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de St-Herménégilde**

**M** \_\_\_\_\_  
**S**  
no de résolution  
ou annotation

Province de Québec

**Municipalité de St-Herménégilde**

Procès-verbal de la session régulière du conseil municipal de St-Herménégilde, tenue à l'hôtel de ville 776, rue principale, le 3 février 2014, à 19h30, présidée par le Maire, Gérard Duteau, à laquelle assistaient les conseillers:

M. Réal Crête	M. Mario St-Pierre
M. Sébastien Desgagnés	M. Robin Cotnoir
Mme Sylvie Fauteux	Mme Jeanne Dubois

Et la secrétaire-trésorière Nathalie Isabelle.

Madame la conseillère Jeanne Dubois joint la session à 21h.

**2014-02-03-01: MODIFICATIONS À L'ORDRE DU JOUR**

Madame la conseillère Sylvie Fauteux demande l'ajout des sujets suivants à Varia : Fête des voisins, Heure des réunions de conseil et Défi Santé.

Monsieur le maire demande l'ajout du sujet suivant à Varia : Cas du 1251, Route 141.

**2014-02-03-02: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suggéré par la secrétaire-trésorière en incluant les modifications.

1. Prière
2. Modification de l'ordre du jour
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de question
5. Adoption des minutes du 13 janvier 2014
6. Lecture et approbation des comptes
  - Liste des comptes fournisseurs
  - Rémunérations, prélèvements et autres
7. Rapports : Maire et inspecteurs en bâtiment et en environnement et voirie
8. Résolution
  - Adoption Règlement modifiant le règlement no 111 constituant un fonds de roulement afin de modifier le montant du fonds
  - Dons 2014
  - Expo Vallée de la Coaticook – soirée Vins et fromage 1er mars 2014
  - Entretien paysager
  - Ministère des Ressources naturelles - Travaux de rénovation cadastrale dans votre municipalité – nomination d'un représentant de la municipalité
  - Fauchage des abords routiers 2014
9. Usine d'épuration
10. Aqueduc
11. États financiers mensuels au 31 janvier 2014
12. Dépôt du rapport de correspondance
13. Régie incendie
14. Régie des déchets solides
15. Loisirs
16. Famille et culture
  - Rapport MADA
  - Rapport Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook
17. Journal
18. Divers
  - Date de la prochaine réunion de travail

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de St-Herménégilde**

**M** \_\_\_\_\_  
**S**

no de résolution  
ou annotation

- CLD – Recherche de nouveaux entrepreneurs
- 19. Période de question
- 20. Varia
  - Fête des voisins
  - Heures des réunions
  - Défi Santé
  - Cas 1251, route 141
- 21. Levée

Adopté.

**2014-02-03-03: PÉRIODE DE QUESTIONS**

Un citoyen demande pourquoi la municipalité taxe en double les services pour une maison considérée deux logements par l'évaluateur mais qui n'est pas utilisée en tant que deux logements. Le conseil étudiera cette demande.

**2014-02-03-04: ADOPTION DES MINUTES DE LA SESSION ORDINAIRE DU 13 JANVIER 2014**

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Fauteux et résolu à l'unanimité que les minutes du 13 janvier 2014 soient adoptées telles que rédigées.

Adopté.

**2014-02-03-05: LECTURE ET APPROBATION DES COMPTES**

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et Résolu à l'unanimité que les comptes à payer présentés par la secrétaire-trésorière dont un certificat de disponibilité a été émis pour les dépenses encourues soient payés. Chèques 3937 à 3978 inclusivement.

Les membres du conseil reçoivent le rapport des comptes à payer (44 943.44\$), et le rapport de salaires versés (janvier 2014) en date du 3 février 2014.

Adopté.

**2014-02-03-06: RAPPORT DU MAIRE ET INSPECTEURS**

Monsieur le maire avise le conseil que la MRC organise un colloque le 13 mars prochain pour tous les élus de la MRC de Coaticook au club de golf de Coaticook. Le colloque a pour but d'informer les élus des services offerts par la MRC.

**2014-02-03-07: ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 234 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 111 CONSTITUANT UN FONDS DE ROULEMENT AFIN DE MODIFIER LE MONTANT DU FONDS**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Herménégilde a adopté en 1999 le règlement no 111 constituant un fonds de roulement ;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Herménégilde a adopté en 2006 le règlement no 170 modifiant le règlement constituant un fonds de roulement numéro 170 afin de modifier le montant du fonds ;

**ATTENDU QUE** conformément à l'article 1094 du Code municipal du Québec, toute municipalité peut modifier son « fonds de roulement » par règlement pour affecter à cette fin le surplus accumulé de son fonds général ou une partie de celui-ci ;

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de St-Herménégilde**

**M** \_\_\_\_\_  
**S**  
no de résolution  
ou annotation

**ATTENDU QUE** le conseil de la Municipalité de St-Herménégilde désire se prévaloir des dispositions de la Loi en ce qui concerne la constitution de ce fonds ;

**ATTENDU QU'**un avis de motion du présent règlement a été donné régulièrement le 13 janvier 2014 ;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur le conseiller Réal Crête  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité d'adopter le présent règlement numéro 234, et qu'il soit décrété par ce règlement ce qui suit :

**Article 1**

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

**Article 2**

Le présent règlement s'intitule « *Règlement numéro 234 modifiant le règlement no 111 constituant un fonds de roulement afin de modifier le montant du fonds* ».

**Article 3**

L'article 2 (Fonds de roulement) deuxième alinéa est remplacé par ce qui suit :

Le conseil y affecte à cette fin une partie du surplus accumulé de son fonds général, le montant du fonds ne peut excéder 20% des crédits prévus au budget de l'exercice courant de la municipalité.

**Article 4**

L'article 3 (Montant du Fonds) premier alinéa est remplacé par ce qui suit :

Le Conseil décrète que le montant du fonds de roulement est de deux cent cinquante mille dollars (250 000\$), montant n'excédant pas le maximum prescrit par la Loi.

**Article 5**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Adopté.

**2014-02-03-08: DONS 2014**

Il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Desgagnés et Résolu à l'unanimité;

D'accepter la liste des dons 2014 présentée. Tous les montants indiqués dans la partie « organismes » seront remis en février 2014. Les autres montants seront remis lorsque les activités auront lieu ou lorsqu'une décision du conseil sera prise.

Adopté.

**2014-02-03-09 : SOIRÉE VINS ET FROMAGES - EXPO VALLÉE DE LA COATICOOK**

Il est proposé par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité ;

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de St-Herménégilde**

**M** \_\_\_\_\_  
**S**  
no de résolution  
ou annotation

De participer à la Soirée bénéfice, Vins & fromages, de l'Exposition Vallée de la Coaticook le 1<sup>er</sup> mars 2014 en réservant 1 table (400\$) pour la municipalité de St-Herménégilde. Le montant prévu pour cette activité sera remis à titre de don à « Expo Vallée de la Coaticook ».

Adopté.

**2014-02-03-10: DEMANDE DE SOUMISSION POUR L'ENTRETIEN PAYSAGER POUR LA SAISON 2014**

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et résolu à l'unanimité ;

Que la municipalité de St-Herménégilde envoie par « médiaposte » une demande de soumission pour l'entretien paysager pour la saison 2014 aux endroits suivants et conditions suivantes :

- Centre Communautaire
- Pots de fleurs (Centre, personnage historique, garage municipal, borne régionale)
- Des 4 croix de chemin (Intersection Route 251 et Route 141, intersection Mailloux et Route 141, Rang 2 près du chemin des Pins, intersection Rang 4 et Désainde)
- Des 3 entrées de la municipalité (route 141 en face de la Ferme Lanciaux, route 141 près des Douanes et intersection Rang 9 et Vieux Canaan)
- Halte Routière sur la Route 141
- Panneau d'identification au Lac Lippé
- Enseigne au Marais Duquette
- Chalet des Loisirs (Enseigne et près du bâtiment)
- Entretien de la haie de cèdre (Parc des Loisirs et descente de bateau au lac Wallace)
- Arrosage des différents endroits de façon régulière

Exigences:

- Être autonome
- Avoir l'équipement requis
- Cours en aménagement paysager et ou en horticulture reconnus

Mode de paiement:

- En 4 versements (juin, juillet, août et septembre)

**Note :** La soumission doit exclure les dépenses en achat de fleurs et matériel. Le budget maximal accordé pour l'achat de fleurs et de matériel (paillis, terre, etc.) est de 1500\$.

Votre soumission devra être reçue **au plus tard le 27 février 2014 à 16h** à l'adresse ci-dessus à l'attention de Nathalie Isabelle (tél. : (819) 849-4443). Il est de l'entière responsabilité du soumissionnaire de s'assurer que son enveloppe est acheminée en temps et lieu au bureau municipal à l'adresse suivante :

Municipalité de St-Herménégilde  
Soumission entretien paysager  
a/s Nathalie Isabelle  
776, Principale  
St-Herménégilde Qué.  
JOB 2WO

La Municipalité St-Herménégilde ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions qui auront été reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte envers le soumissionnaire.

Adopté.

**2014-02-03-11: MINISTERE DES RESSOURCES NATURELLES - TRAVAUX DE RENOVATION CADASTRALE DANS VOTRE MUNICIPALITE – NOMINATION D'UN REPRESENTANT DE LA MUNICIPALITE**

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de St-Herménégilde**

**M** \_\_\_\_\_  
**S**  
no de résolution  
ou annotation

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Fauteux et résolu à l'unanimité ;

De nommer madame Nathalie Isabelle, à titre de représentante de la municipalité auprès du Ministère des Ressources naturelles au niveau du dossier de rénovation cadastrale dans la municipalité.

Adopté.

**2014-02-03-12: FAUCHAGE DES ABORDS ROUTIERS 2014**

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et résolu ;

De réserver les services de Travaux légers Enr. pour le fauchage des abords routiers de plusieurs chemins (environ 78.50 km) de la municipalité pour l'été 2014 et ce au coût de 41\$ /km bilatéral. La semaine réservée est la semaine du 1<sup>er</sup> juillet 2014. Le nombre de kilomètres précis sera confirmé au plus tard à la fin mai 2014.

Adopté.

**2014-02-03-13: USINE D'ÉPURATION**

Une rencontre du comité Hygiène du milieu et Michel Poulin aura lieu dans les prochains jours afin de faire un suivi de l'usine d'épuration.

**2014-02-03-14: AQUEDUC**

Aucune nouvelle information.

**2014-02-03-15: ÉTATS FINANCIERS MENSUELS**

La secrétaire-trésorière, Nathalie Isabelle, dépose les états financiers mensuels au 31 janvier 2014.

**2014-02-03-16: RAPPORT DE CORRESPONDANCE**

La secrétaire-trésorière, Nathalie Isabelle, dépose le rapport de correspondance du 14 janvier 2014 au 3 février 2014.

**2014-02-03-17: RÉGIE INCENDIE**

Monsieur le maire, dépose le rapport financier 2013 de la Régie.

**2014-02-03-18: RÉGIE DES DÉCHETS**

Aucune nouvelle information.

**2014-02-03-19: LOISIRS**

Le comité est en préparation de l'activité Plaisirs d'hiver qui aura lieu samedi prochain.

**2014-02-03-20: FAMILLE ET CULTURE**

Madame la conseillère, Sylvie Fauteux, fait le suivi des dossiers MADA et de la Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de St-Herménégilde**

**M** \_\_\_\_\_  
**S**  
no de résolution  
ou annotation

**2014-02-03-21: JOURNAL**

La prochaine édition du journal sortira au milieu du mois de mars. Le conseil demande à ce qu'il y ait un suivi du temps investi dans l'élaboration des journaux.

**2014-02-03-22: DIVERS**

Date de la prochaine réunion de travail : 25 février 2014 à 19h30.

CLD – Recherche de nouveaux entrepreneurs : La lettre de demande du CLD est déposée.

**2014-02-03-23: PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune.

**2014-02-03-24: VARIA**

Fête des voisins : Plusieurs propositions sont déposées. Entre autre, faire l'inauguration des nouveaux jeux au Parc des Loisirs le même jour. Il y a aussi réflexion au niveau de la journée que la fête devrait avoir lieu. Le sujet est donc à rediscuter.

Madame la conseillère Jeanne Dubois se joint à la session à 21h.

Heures des réunions : Il y a proposition de changer l'heure des réunions de conseil. Après discussion, l'heure ne sera pas changée.

Défi Santé : Le conseil participait dans les dernières années à ce défi. Une vérification sera faite auprès de la MRC afin de connaître le fonctionnement de cette année.

Cas 1251, route 141 : Suite à une demande de réclamation des coûts d'arpentage engendrés dans le cadre d'une demande de dérogation mineure, la municipalité offre de s'entendre avec le propriétaire en lui offrant la moitié des coûts. La municipalité est en attente de la réponse du propriétaire.

Taxe de service pour commerce : un conseiller demande à la secrétaire-trésorière le fonctionnement de la taxe de commerce.

Ressourcerie des Frontières : Un conseiller demande au maire s'il a eu à ce jour une rencontre du comité de la Ressourcerie. Il n'y a pas encore eu de rencontre.

Dépliant de la municipalité : Monsieur le conseiller Sébastien Desgagnés suggère d'utiliser la base du dépliant (sur la municipalité) qu'une citoyenne a fait dans le cadre de son stage. Une copie du dépliant sera remise à tous les conseillers (ères) pour réflexion.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de St-Herménégilde

M  
S  
no de résolution  
ou annotation

**2014-02-03-25: LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le conseiller Réal Crête propose la levée de l'assemblée à 21h50.

Adopté.

\_\_\_\_\_  
Secrétaire-trésorière

\_\_\_\_\_  
Maire

Je, Gérard Duteau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.